



RAPPORT MORAL 2023

APARDAP

AG 31 mars 2023

Chers ami(e)s adhérent(e)s de l'Apardap, sympathisant(e)s, bénévoles, marraines et parrains, accueilli(e)s, salariées, volontaires en service civique, membres des associations amies ici présentes, élu(e)s des collectivités locales, départementales et régionales,

Merci d'être venus si nombreuses et nombreux à notre 15^{ème} Assemblée générale de 2023, ce qui nous encourage à poursuivre les missions que nous nous sommes fixées depuis quasiment 15 ans que l'Apardap existe. Votre présence montre votre intérêt, et vos questionnements nous permettent d'avancer.

Je voudrais d'abord resituer l'action de l'Apardap, petite association départementale iséroise, en l'éclairant par un balayage rapide de la dimension internationale et nationale difficile et conflictuelle dans laquelle ses problématiques se situent forcément, faire un zoom rapide sur quelques actions de 2022 et donner la parole ensuite au co-président Pierre Michaud pour les grandes orientations 2023.

Actualité internationale

L'année 2022 a vu ce qu'on croyait impensable en Europe : le déclenchement d'une guerre barbare, toujours en cours aux portes de l'Europe à 2000 kms de chez nous et dont les conséquences humaines, économiques, ont un impact très fort avec une redistribution des cartes et des rapports de force géo politiques à l'échelle mondiale.

La redistribution des cartes avec la guerre en Ukraine s'accompagne du changement des zones d'influence au niveau mondial et notamment en Afrique.

Près de 100 000 réfugiés ukrainiens ont été accueillis en France dans des conditions honorables qui montrent ce qu'il est possible de faire correctement en matière d'accueil et d'hospitalité quand on en a la volonté politique.

Parallèlement, la montée des gouvernements populistes en Europe accompagne la crise de la démocratie : extrême droite en Hongrie, en Italie, avec en corollaire une politique qui s'affiche nettement anti migrants et qui œuvre au durcissement des politiques migratoires à l'échelle européenne, accord de délocalisation des demandeurs d'asile au Rwanda par la Grande Bretagne, etc...

Les crises climatiques qui se rapprochent et s'amplifient seront une des prochaines causes importantes des migrations qui ne peuvent aller qu'en augmentant.

Actualité nationale

En France, le climat social est dégradé : augmentation de la précarité, inflation en forte hausse, menaces sur les acquis sociaux, crise de l'hébergement d'urgence et du logement social.

Un peu occulté dans l'opinion publique par la loi sur la réforme des retraites et la lutte sociale qui s'ensuit, le projet Darmanin sur l'immigration va continuer son chemin sous une toute autre forme destinée à le faire passer en catimini et vidé du seul élément qui aurait pu donner quelques éléments d'espoir. En effet devant le tumulte parlementaire dans le contexte du refus de la réforme des retraites, l'exécutif préfère retirer le projet sous sa forme

actuelle pour en enlever ce qui pourrait irriter ceux qui, à droite, le rejettent, à savoir l'article concernant le titre pour les métiers en tension. Pour le reste, il sera subrepticement découpé, éclaté en petits morceaux glissés dans divers décrets et autres circulaires ; et malheureusement, n'en doutons pas, toujours aussi régressif et répressif pour les droits des étrangers que nous accueillons.

Impact sur le quotidien associatif et sur nos missions

Nous sortons de deux années de confinement inédit qui ont entraîné une diminution du bénévolat, une crise des dons en diminution, des adhésions aux associations. L'Apardap a essayé de s'adapter à ces conditions difficiles et de résister.

En 2021, notre situation pouvait apparaître comme faussement prospère mais cela était dû à un changement de comptabilité qui nous est imposé par le passage d'une comptabilité de trésorerie à une comptabilité d'engagement avec la nécessité d'avoir un commissaire aux comptes et recours à un expert-comptable, ce qui oblige à une adaptation financière conséquente.

Exemple de fonds reçus en décembre 21 pour une utilisation en 22... En 2022, ce changement de mode de comptabilité a donc eu un impact négatif sur l'équilibre de nos comptes mais il n'empêche que nous avons accusé un déficit pour lequel il va nous falloir trouver, dès cette année, des solutions financières

L'année 2022 a été coupée en deux par l'assemblée générale qui s'est tenue en juin, avec un changement de co président puisque Pierre Michaud a été élu en remplacement de Bernard Pouyet et que j'avais accepté de renouveler pour un an encore ma fonction de co-présidente, mandat que pour des raisons personnelles, je ne reconduirai pas cette année.

On retrouve donc un rythme des AG conforme à celles d'avant le Covid de 2020, avec cette AG qui se tient en mars 23.

Les grandes lignes de 2022

Nous ne soulignerons ici que les grandes lignes de ce qui s'est fait en 2022 car le rapport d'activités vous montrera bien que l'Apardap a fait un travail conséquent et foisonnant à tous les niveaux de l'accueil juridique, social, culturel, de formation. La nouveauté étant la mise en place en février 2022 d'Apardap organisme de formation déclaré, dans une seule perspective, celle de permettre à travers la formation, l'accès à la découverte du monde du travail via les stages conventionnés et donc un possible accès à l'emploi, qui se révèle être actuellement pratiquement le seul espoir de sortir de la précarité pour les personnes migrantes en attente de régularisation.

Au niveau de l'accueil juridique et de l'aide financière apportée aux personnes régularisées, il faut souligner l'excellent travail de l'équipe des accueillants, corroboré par le nombre d'obtention de titres de séjour et qui le prouve concrètement puisqu'il y a eu une augmentation de 52% des titres accordés en 2022 par rapport à 2021 ; un grand merci à leur engagement et leur dévouement sans faille.

Cela a eu un impact conséquent également sur les aides financières que nous attribuons et que l'Apardap est la seule à faire sur l'ensemble des associations grenobloises qui viennent en aide aux migrants.

Cela a eu un impact aussi sur la liste d'attente pour les rendez-vous avec les accueillants en charge de l'accueil juridique et social : 100 personnes sur liste d'attente, et plusieurs mois pour obtenir un rendez-vous. Parallèlement, l'expérimentation « En Act » a aussi permis des régularisations par le travail, au moins une cinquantaine. Il s'agit d'une expérimentation conduite par la FEP, avec trois associations d'aide aux migrants : La Cimade, Apardap et 3 Amie, les services de la préfecture, les fédérations d'employeurs pour des personnes pouvant demander l'AES par le travail et permettant un examen et un traitement plus rapide de leur situation. Plusieurs dizaines de régularisations sont à l'actif de cette expérimentation pour les accueillis de l'Apardap.

Le parrainage qui est notre ADN a repris : après deux ans sans parrainage, environ 50 parrainages en 2022. Merci aux marraines et parrains qui acceptent de s'engager dans cette formidable aventure humaine qu'est le parrainage républicain.

L'hébergement s'est poursuivi avec notamment l'Abri jeunes, nous avons pu offrir une solution temporaire à 24 jeunes hommes en formation et sans droits sociaux avec un partenariat exemplaire avec les collectivités locales - Grenoble et la Métropole sont dans le réseau national ANVITA des villes accueillantes - et deux autres associations la Cimade et 3amie. Pour autant il n'y a pas eu la rotation souhaitée au niveau de l'hébergement tant les parcours de régularisation sont longs et aléatoires

La sensibilisation du grand public et la créativité ont été à l'honneur avec la présentation de la création théâtrale des Indisciplinés de l'Apardap - Vies exilées, Vies cabossées - qui a touché plus de 800 personnes à ce jour et qui devrait être jouée 4 ou 5 fois encore en 2023.

Cela n'est qu'un aperçu de nos multiples actions. Donc vous le percevez, une activité riche et couvrant une multitude de secteurs, ce qui n'est pas toujours facile à coordonner et qui exige beaucoup de moyens à la fois humains et financiers.

Un grand merci à tous nos bénévoles formidables qui s'engagent autant dans l'association et lui permettent d'avoir la force et la visibilité qu'elle a aujourd'hui. Le rapport exhaustif d'activités vous permettra d'en prendre pleinement connaissance.

Les orientations 2023

Etant donnée la diversité de nos activités, nous avons de nombreuses orientations mais je vais présenter les principales. Il y en a 6.

Développer la régularisation par le travail

Le premier sujet, c'est **développer la régularisation par le travail**. C'est un thème qui monte en puissance à l'Apardap. Nous accompagnons depuis longtemps les accueillis dans leurs démarches de demandes de titres de séjour pour qu'ils puissent en particulier obtenir le droit de travailler. Le droit au travail est un Graal qui permet d'avoir accès à des revenus réguliers et donc à l'autonomie. En principe, obtenir un titre de séjour donne le droit au

travail mais, inversement, le travail peut parfois conduire à l'obtention d'un titre de séjour si les accueillis apportent la preuve qu'ils sont ou qu'ils peuvent être « contributifs » (avec plein de guillemets) à l'emploi dans notre pays.

A l'Apardap, nous sommes déjà engagés dans cette voie qui peut permettre à des accueillis d'accéder à une régularisation par le travail et nous allons poursuivre nos efforts dans cette direction. C'est le sens de notre participation au projet « En Act » comme cela a déjà été dit. Aider les accueillis à se préparer à l'emploi, c'est un axe de développement très important pour notre association. Il était déjà sous-jacent depuis de nombreuses années quand nous avons mis en place des cours de français, des formations numériques et aussi un programme d'initiation républicaine, toutes ces briques étant nécessaires pour s'insérer et pour accéder à l'emploi.

En 2022, nous avons fait un pas supplémentaire comme l'a dit Patricia en devenant organisme de formation déclaré et en 2023, nous allons continuer à construire Apardap organisme de formation en développant des parcours de formation qui associent nos formations et des stages en entreprise.

Renforcer et améliorer l'accueil

Le deuxième sujet, c'est **renforcer et améliorer l'accueil**. A l'Apardap, l'accueil et l'accompagnement des exilés, c'est une activité multiforme. En premier lieu, il y a l'accueil juridique et social que nous devons renforcer car la demande est croissante et dépasse souvent nos capacités. En 2023, nous devons tout faire pour résorber le retard qui a été pris pour accorder des rendez-vous aux accueillis. Dans ce but, le premier accueil a été repensé en s'appuyant sur les nouveaux accueillants et nous devons en permanence rechercher et accueillir de nouveaux bénévoles.

L'accueil c'est aussi une des fonctions premières de la Maison des Accueillis qui est située à Babel Saint Bruno. Tous les après-midis, nos services civiques ainsi que des bénévoles sont sur place et reçoivent sans aucune distinction celles et ceux qui viennent pour sortir un peu de leur solitude et participer à diverses activités. Au cours de notre séminaire 2022, les accueillis nous avaient fait plusieurs propositions pour améliorer encore cet accueil et nous avons mis en place un plan d'actions pour y répondre. Ces améliorations se feront avec eux et nous devons solliciter en permanence leur participation.

Relancer le parrainage

Le troisième sujet, c'est **relancer le parrainage** sans lequel l'Apardap ne serait plus l'Apardap. Comme toutes les associations nous avons souffert pendant les années Covid. Auparavant, nous arrivions à réaliser une centaine de parrainages individuels chaque année. C'est manifestement plus difficile de trouver actuellement de nouveaux parrains et de nouvelles marraines mais nous devons relancer le parrainage en 2023. Saluons au passage l'aide que nous apportent nos partenaires 3Amie et RESF. Ils contribuent à faire grossir les rangs de nos cérémonies et nous les en remercions sincèrement. Mais ne faisons pas une fixation sur l'aspect quantitatif car les cérémonies de parrainage ont d'autres vertus. C'est

l'occasion pour l'Apardap d'aller au contact avec les collectivités locales, petites et grandes, en dehors de l'agglomération grenobloise. Ce sera le cas demain matin par exemple à La Motte d'Aveillans. C'est aussi et surtout l'occasion de permettre à des sympathisants de s'engager concrètement auprès des exilés qui sont venus chercher refuge dans notre département et de diffuser ainsi un message d'hospitalité et de solidarité.

Renforcer les liens entre les bénévoles et les parrains/marraines

Le quatrième sujet qui mérite toute notre attention, c'est **renforcer les liens entre les bénévoles et les parrains/marraines**.

Nos activités sont diverses et il faut éviter tout cloisonnement au sein de l'Apardap qui fractionnerait notre association en groupes indépendants et manquant de relations entre eux. Le lien avec les parrains/marraines et entre les parrains/marraines est aussi à faire vivre après les cérémonies de parrainage. Il y a déjà des initiatives qui fonctionnent bien et qu'il faut poursuivre. C'est les repas du mardi qui associent bénévoles et accueillis. C'est aussi le groupe d'échange parrains/marraines et nous prévoyons d'autres initiatives comme le grand repas festif qui aura lieu le 17 juin et dont nous vous reparlerons.

Poursuivre l'action inter-associative

Le cinquième sujet, c'est **poursuivre l'action inter-associative** pour faire bouger les mentalités mais aussi notre législation en vue d'améliorer l'accueil des exilés dans notre pays. C'est un travail permanent de sensibilisation de l'opinion public et d'action militante. En particulier, le projet de loi sur l'immigration que le gouvernement avait préparé et qu'il va probablement « détricoter » doit continuer à faire l'objet de toute notre vigilance.

Dans ce domaine, l'Apardap ne doit pas agir seule et elle participe à l'action des 2 collectifs très actifs, chacun à leur manière, en Isère. Il s'agit de Migrants en Isère et de la CISEM et nous continuerons à apporter notre soutien à ces 2 formes d'action inter-associative pour défendre les droits des étrangers dans notre pays.

Redresser la situation financière de l'Apardap

Le dernier sujet qui n'est pas le moindre et qui figure dans nos préoccupations de ce début d'année, c'est **redresser la situation financière de l'Apardap**. C'est une nécessité pour assurer la pérennité de toutes nos actions notamment l'aide financière aux accueillis, l'hébergement et l'activité partage et découverte. En 2022, nous avons eu la chance d'avoir une bonne trésorerie qui nous a permis d'absorber un déficit conséquent mais on ne pourra pas reproduire ce scénario très souvent. Donc en 2023, nous devons être beaucoup plus vigilants et tout faire pour rétablir l'équilibre de nos comptes. C'est la raison pour laquelle nous avons déjà pris des mesures d'économie et de recherche de nouveaux financements. Nous referons en juin un point détaillé de nos dépenses et de nos recettes prévisionnelles pour prendre d'autres mesures si cela s'avère nécessaire. Je suis persuadé que chacun comprendra les efforts que nous devons faire dans ce domaine pour que l'Apardap puisse continuer à agir et à se développer.